

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021

Le deux Avril deux mille vingt et un, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Balizac, Gironde, convoqué le 29 Mars deux mille vingt et un, s'est réuni sous la présidence de Madame DULUC Nathalie, Maire.

PRESENTS : BOURROUSSE Sébastien, BOYREAU Damien, DULUC Nathalie, EL BAZ Horiya, GIRARD Marc, HARRIBEY Clarisse, LEGLISE Amandine, PALLAS Nicole, TREZIERES Jonathan, DURROS Virginie, MAONDA Sylvio, AMIOT Alain.

ABSENTS EXCUSES : DION Didier

PROCURATIONS : DION Didier pour DULUC Nathalie

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PALLAS Nicole

ORDRE DU JOUR : _____

Mme DULUC Nathalie, Maire informe le conseil municipal que 2 points importants sont à voter et rajouté à l'ordre du jour : Inscription service remplacement CDG et installation d'une boîte à livres.

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour dont 1 vote par procuration et 0 voix contre, le conseil municipal accepte la modification de l'ordre du jour.

D020421 - 1 Compte administratif commune

D020421 - 2 Affectation de résultat commune

D020421 - 3 Affectation de résultat eau

D020421 - 4 Budget Commune

D020421 - 5 Budget Service de l'Eau

D020421 - 6 Reconduction du vote du taux 2020 pour la fiscalité direct

D020421 - 7 Subventions diverses

D020421 -8 Augmentation heures semaine Cindy

D020421 - 9 Inscription service remplacement CDG

D020421 - 10 Installation d'une boîte à livres

020421 - 11 Projets sur l'année

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021**

020421 -12 Tenu bureau de vote des élections de Juin 2021

020421 - 13 Questions diverses (chemin Château d'eau, chemin communal Kersaudy)

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Lecture faite par Madame le Maire du procès-verbal de la précédente réunion du douze Mars deux mille vingt et un. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Le compte rendu de la réunion du 12 Mars 2021 est « approuvé à l'unanimité ».

D020421 - 1 Compte administratif commune

Madame DULUC quitte la salle.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Marc GIRARD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Madame Nathalie DULUC, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1 - lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépense	recette	dépense	recette	dépense	recette
Résultat reporté	0	104934,22	1552,60	0	0	103381,62
Opérations exercice	291382,02	352671,35	89621,85	109308,82	381003,87	461980,17
Résultat de l'exercice	0	61289,33	0	19686,97	0	80976,30
Résultat de clôture	0	166223,55	0	18134,37	0	184357,92
Restes à réaliser	0	0	29077,02	0	29077,02	
Résultat de la clôture	0	166223,55	10942,65	0	10942,65	166223,55

Le compte administratif est adopté, à 11 voix pour dont 0 vote par procuration et 0 voix contre.

<p>PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021</p>
--

D020421 - 2 Affectation de résultat commune

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame le Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 décide, à 11 voix pour dont 1 vote par procuration et 0 voix contre, de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice :	Excédent :	61 289.33 €
	Déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (Ligne 002 du C.A.)	Excédent :	104 934.22 €
	Déficit :	
Résultat de clôture à affecter :	A 1	Excédent : 166 223.55 €
	A 2	Déficit :

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice:	Excédent :	19 686.97 €
	Déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (Ligne 001 du C.A.)	Excédent :	
	Déficit :	1 552.60 €
Résultat comptable cumulé	Excédent	18 134.37€
	Déficit :	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		29 077.02 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :		
Restes à réaliser :		
(Besoin)(-) réel de financement (D 001)		10 942.65 €
Excédent (+) réel de financement (R 001)		

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire (A 1) en couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)
 En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)
 SOUS TOTAL (R 1068)
 En excédent reporté à la section de fonctionnement
 (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R 002 du budget N+1)
 Résultat déficitaire (A 2) en report, en compte débiteur
 (recette non budgétaire au compte 119/déficit reporté à la section de fonctionnement D 002)

<p>PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021</p>
--

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section fonctionnement :

Dépenses D 002 : Déficit reporté	
Recettes R 002 : Excédent reporté	155 280.90 €

Section d'investissement :

Dépenses D 001 : Solde d'exécution N-1	10 942.65 €
Recettes R 001 : Solde d'exécution N-1	
R 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé	10 942.65 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 13 voix pour dont 1 vote par procuration et 0 voix contre valide l'affectation de résultat.

D020421 - 3 Affectation de résultat eau

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame le Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 décide, à **11 voix pour dont 1 vote par procuration et 0 voix contre**, de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice :	Excédent :	3 773,57 €
	Déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (Ligne 002 du C.A.)	Excédent :	
	Déficit :	9 415,92 €
Résultat de clôture à affecter : A 1	Excédent	
A 2	Déficit :	5 642,35 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice:	Excédent	1 792,81 €
	Déficit :	
Résultat reporté de l'exercice antérieur (Ligne 001 du C.A.)	Excédent :	13 282,89 €
	Déficit :	
Résultat comptable cumulé	Excédent	15 075,70 €
	Déficit :	

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021

Dépenses d'investissement engagées non mandatées :

Recettes d'investissement restant à réaliser :

Restes à réaliser :

B (Besoin) (-) réel de financement (D 001)

Excédent (+) réel de financement (R 001)

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section fonctionnement :

Dépenses D 002 : Déficit reporté 5 642,35 €

Recettes R 002 : Excédent reporté

Section d'investissement :

Dépenses D 001 : Solde d'exécution N-1

Recettes R 001 : Solde d'exécution N-1 15 075,70 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 13 voix pour dont 1 vote par procuration et 0 voix contre valide l'affectation de résultat.

D020421 - 4 Budget Commune

Madame le Maire présente le projet de fonctionnement et d'investissement

- des recettes et des subventions acquises
- des demandes possibles sollicitées
- des affectations des excédents reportés et des capacités d'autofinancement
- des possibilités et propositions d'augmentation des coefficients des impôts locaux très en dessous des moyennes départementales

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES

CHAPITRE		Proposition	Vote 2021
011	Charges à caractère général	98 565.00	98 565.00
012	Charges de personnel	100 850.00	100 850.00
014	Atténuation de produits	4 021.00	4 021.00
022	Dépenses imprévues	14 388.11	14 388.11
023	Virement à la section d'investissement	90 000.00	90 000.00
65	Autres charges de gestion courante	139 101.00	139 101.00
66	Charges financières	6 030.21	6 030.21
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		452 955.32	452 955.32

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021**

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES

CHAPITRE		Proposition	Vote 2021
002	Excédent de fonctionnement reporté	155 280.90	155 280.90
70	Produits des services	2 282.00	2 282.00
73	Impôts et taxes	146 497.00	146 497.00
74	Dotations, subventions et participations	139 895.00	139 895.00
75	Autres produits de gestion courante	9 000.00	9 000.00
76	Produits financiers	0.42	0.42
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		452 955.32	452 955.32

SECTION INVESTISSEMENT : DEPENSES

CHAPITRE		RAR	Proposition	Vote 2021	TOTAL 2021
001	DEFICIT INVEST REPORTE		10 942.65	10 942.65	10 942.65
16	Emprunts		14 309.27	14 309.27	14 309.27
20	Immobilisations Incorporelles		4 000.00	4 000.00	4 000.00
21	Immobilisations Corporelles	29 077.02	79 600.67	79 600.67	108 677.69
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		29 077.02	108 852.59	108 852.59	137 929.61

SECTION INVESTISSEMENT : RECETTES

CHAPITRE		Proposition	Vote 2021
021	Virement de la section de fonctionnement	90 000.00	90 000.00
10	Dotations, fds divers et réserves	13 333.61	13 333.61
13	Subventions d'équipement	34 596.00	34 596.00
RECETTES D'INVESTISSEMENT		137 929.61	137 929.61

Après lecture par chapitre et article, le budget est voté par 13 voix dont 1 vote par procuration pour et 0 voix contre :

- Au niveau des chapitres pour la section fonctionnement et la section d'investissement

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021**

D020421 - 5 Budget Service de l'Eau

SECTION FONCTIONNEMENT : DEPENSES

CHAPITRE		Proposition	Vote 2021
002	Résultat exploitation reporté	5 642.25	5 642.25
011	Charges à caractère général	31 953.76	31 953.76
65	Autres charges de gestion courante	500.00	500.00
66	Charges financières	4 321.99	4 321.99
67	Reversement de l'excédent à la collectivité	400.00	400.00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		42 818.00	42 818.00

SECTION FONCTIONNEMENT : RECETTES

CHAPITRE		Proposition	Vote 2021
042	Produits exceptionnels	2 718.00	2 718.00
70	Vente de produits	40 100.00	40 100.00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		42 818.00	42 818.00

SECTION INVESTISSEMENT : DEPENSES

CHAPITRE		Proposition	Vote 2021
16	Emprunts en euros	3 610.58	3 610.58
21	Immobilisations corporelles	16 650.12	16 650.12
040	Subventions invest inscrites compte résultats	2714.00	2714.00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		22 974.70	22 974.70

SECTION INVESTISSEMENTS : RECETTES

CHAPITRE		Proposition	Vote 2021
001	Excédent reporté	15 075.70	15 075.70
040	Op. ordre transfert entre sections	7 899.00	7 899.00
RECETTES D'INVESTISSEMENTS		22 974 .70	22 974.70

Le budget est voté par 13 voix pour dont 1 vote par procuration et 0 voix contre :
- Au niveau du chapitre pour la section fonctionnement et d'investissement

D020421 - 6 Reconduction du vote du taux 2020 pour la fiscalité direct

Madame le Maire communique aux membres du conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 : le produit attendu pour 2021 serait de **94**

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021**

678 €. Elle propose les taux suivants qui restent inchangés par rapport à l'année 2020 et propose de passer au vote :

<i>Taxe</i>	<i>Taux 2020</i>	<i>Taux 2021</i>
<i>Foncier bâti</i>	<i>20.77</i>	<i>20.77</i>
<i>Foncière non bâti</i>	<i>44.79</i>	<i>44.79</i>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 13 voix pour dont 1 vote par procuration et 0 voix contre décide le maintien des taux d'imposition des taxes locales.

D020421 - 7 Subventions diverses

Madame le Maire propose pour chaque association d'attribuer les subventions ainsi que les contributions aux organismes de regroupement.

Certaines associations suite aux actualités ne voulaient pas de subvention d'où les modifications et deux nouvelles associations ont vu le jour sur la commune.

Subventions aux personnes de Droit Privé

ASSOCIATIONS	CONTRIBUTION 2020	CONTRIBUTION 2021
TENNIS CLUB LANDES DE GASCOGNE	300	300
ASS PARENTS ELEVES	600	600
CLUB AMITIE	800	800
LES CHASSEURS DE LA NERE	400	400
ASS LA TRUITE PARUPIANE	200	200
COMITE DES FETES	1200	600
SPA	150	150
JSP ST SYMPHORIEN	200	200
HANDBALL CLUB	200	200
ASSO SPORTIVE COLLEGE	115	115
SPORTING CLUB FOOT	300	300

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021**

DANCE WITH JENNY	0	200
SELF DEFENSE SDPPP	0	200

Concours divers cotisations

NOM	2020	2021
ASSO AMF AMG	137.00	140.00
ASSO AMR	100	100
COMICE AGRICOLE	100.20	100.20

Contribution aux organismes de regroupement

NOM	2020	2021
SIRP BALIZAC ORIGNE SAINT LEGER DE BALSON	82 113.30	82 113.30
SYNDICAT DU COLLEGE	1 500	1 500
SYND AMENAGEMENT VALLEE CIRON	692.97	692.97
SIVOS	114.82	127.40
USEP	250	250

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 13 voix pour dont 1 vote par procuration et 0 voix contre, décide d'attribuer les subventions comme ci-dessus indiqué.

D020421 -8 Augmentation heures semaine Cindy

Madame le Maire demande une augmentation du nombre d'heures de travail pour Mme Cindy CHAPAT.

Actuellement à 23 heures par semaine, elle passe donc à 24 heures par semaine.

<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021</p>

Madame le Maire demande une modification de son arrêté à 24 heures semaine.

Madame le Maire indique aussi que Mme Cindy CHAPAT arrive au 30 Avril 2021 à la fin de sa stagiairisation et propose de la titulariser.

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour dont 1 vote par procuration et 0 voix contre, le conseil municipal accepte de valider l'augmentation du nombre d'heure de Mme CHAPAT ainsi que sa titularisation à compter du 01 Mai 2021.

D020421 - 9 Inscription service remplacement CDG

Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait judicieux de s'inscrire au service remplacement du CDG afin de pouvoir remplacer rapidement les agents absents.

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 25 ;

Considérant que le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde propose un service de remplacement et renfort permettant aux collectivités du département de bénéficier, à leur demande, de l'affectation de personnel en vue de pallier l'absence momentanée de l'un de leurs agents, de pouvoir assurer des missions temporaires de renfort pour leurs services ou d'un portage administratif et salarial de contrat en contrepartie du paiement d'un forfait horaire ;

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour dont 1 vote par procuration et 0 voix contre, le conseil municipal décide :

De pouvoir recourir en cas de besoin au service de remplacement et renfort proposé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde ;

D'autoriser le Maire à signer une convention-cadre d'adhésion au service proposé par le centre de gestion et à engager toute démarche nécessaire à l'intervention, en tant que de besoin, d'un agent de remplacement et renfort dans les services de la commune ;

D'inscrire au budget les crédits correspondants.

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021**

D020421 - 10 Installation d'une boîte à livres

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commission Environnement envisage l'installation d'une boîte à livres devant la Mairie.

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour dont 1 vote par procuration et 0 voix contre, le conseil municipal accepte l'installation d'une boîte à livres.

O20421 - 11 Projets sur l'année

Madame le Maire demande à chaque commission de préparer les dossiers des projets (devis, etc) pour demander les subventions et faire un lissage sur le mandat.

O20421 -12 Tenu bureau de vote des élections de Juin 2021

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le 13 et le 20 Juin 2021 les élections Départementales et Régionales auront lieu.

Elle demande à tous les membres du Conseil Municipal d'être présent ses deux dimanches afin d'effectuer un roulement pour la tenue du bureau de vote.

Si les deux élections sont maintenue se renseigner si deux secrétaires possible afin de seconder Cindy et prévoir la personne qui amènera les documents à la gendarmerie de Toulenne.

Mme Virginie DURROS ne sera pas présente le 20 Juin 2021.

O20421 - 13 Questions diverses (chemin Château d'eau, chemin communal Kersaudy)

1- Le chemin du Château d'eau est un chemin communal. Il y a 3 propriétaires limitrophes à ce chemin, Mr MANCHADO, Mme PALLAS et Mme AIRAULT.

Mr MANCHADO s'engage à faire un portail afin de ne pas bloquer les pompiers d'ici fin 2021 il a effectué un courrier le mentionnant.

Mme PALLAS propose de finir l'enquête publique qui durera 15 jours pour le reclassement du chemin.

L'enquête publique se déroulera avec 2 annonces dans des journaux spéciaux, un commissaire enquêteur sera nommé et cette personne décidera de la finalité de cette enquête.

Se renseigner auprès de Mr BRUN comment désigner le commissaire.

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021

- 2- Dans une parcelle de Mr KERSAUDY, se trouve un chemin communal cadastré au milieu des arbres. Se renseigner, cet administré étant intéressé pour racheter ce chemin.
- 3- Demander aux agents communaux d'enlever la butte sur le chemin après les ânes de Mr DARTIGOLLES après chez Ghislain.
- 4- Mme Amandine LEGLISE explique les promotions sur les décorations de Noël afin de se pencher sur le sujet les offres se finissant fin Avril.
- 5- Mr Damien BOYREAU demande de faire chiffrer l'alerte intrusion pour tout le bâtiment de l'école.
- 6- Mr PALLAS a posé une demande de permis de construire pour un agrandissement de son domicile avec un étage. L'étage ne dépassant pas celui de la maison de Mr et Mme TURCONI, le conseil municipal n'y voit aucun inconvénient.
- 7- Se renseigner sur le tarif du concassé pour refaire le parking devant la Mairie et le parking du bus. Il serait judicieux d'avoir 1 camion d'avance pour les petits travaux.
- 8- Madame le Maire demande à la commission Personnel de penser à ouvrir un poste vacant pour remplacer Mr PONS à compter du 1^{er} Juin 2021.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 20 H 45.

DULUC Nathalie,

GIRARD Marc,

PALLAS Nicole,

BOYREAU Damien,

LEGLISE Amandine,

COUTANT Laurent,

ABSENT

EL BAZ Horiya,

HARRIBEY Clarisse,

AMIOT Alain,

DION Didier,

TREZIERES Jonathan,

DURROS Virginie,

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2021**

ABSENT EXCUSE

MAONDA Sylvio,

SERINET Carine,

BOURROUSSE Sébastien.

ABSENTE